12.7 Extraction d'une victime dans un véhicule immobilisé sur le côté

Cette technique permet l'extraction en sécurité d'une victime, préalablement avec une restriction au niveau du rachis cervical à l'aide d'un collier, hors d'un véhicule léger reposant sur le côté, après désincarcération (méthode de la charnière), lorsque l'engagement du matériel d'immobilisation est rendu impossible.

Matériel

- Collier cervical
- Plan dur

Risques et contraintes

- Le chef d'agrès doit adapter sa technique de cueillette en fonction du véhicule accidenté.
- L'action des sapeurs-pompiers doit être coordonnée.

Points-clés

- Maintenir en permanence la tête.
- Respecter l'axe « tête-cou-tronc ».
- Ne jamais prendre appui sur la victime pour se positionner.
- Insérer le plan dur dans l'axe tête-bassin.

Critère d'efficacité

L'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID ne doit pas augmenter une douleur ni aggraver une lésion préexistante.

Réalisation



Sapeur-pompier n° 1

• Assurer un maintien de la tête en prise latéro-latérale.

Sapeurs-pompiers n° 2, n° 3, n° 4 et n° 5

• Libérer un espace de travail en inclinant ou en retirant le dossier des sièges et poser, si la position de la victime le permet, poser un collier cervical.



• Positionner les sapeurs-pompiers sur la base d'un pont amélioré adapté à la configuration et à l'espace disponible en respectant impérativement la rectitude de l'axe « tête-cou-tronc ».

Le sapeur-pompier « épaule » est avantageusement remplacé par deux sapeurs-pompiers positionnés de part et d'autre de la victime.



 Procéder au relevage en engageant le plus loin possible le plan dur dans l'axe « tête-cou-tronc » de la victime.

Cette manœuvre coordonnée s'effectue au commandement du sapeur-pompier n° 1.



Sapeur-pompier n° 1, n° 2, n° 3, n° 4 et n° 5

 Repositionner correctement la victime, si nécessaire, en utilisant la technique du « soulagez-glissezhalte ».

Sapeur-pompier n° 1

Conserver le maintien de la tête en prise latéro-latérale.

Sapeur-pompiers n° 2 et n° 3

Saisir la victime de part et d'autre sous les aisselles.

Sapeur-pompier n° 4

SDIS 37 Chapitre 12 Page 14

• Enjamber au niveau du bassin afin de pouvoir placer ses mains sous la taille de la victime.

Sapeur-pompier n° 5

• Réaxer progressivement les jambes de la victime en ayant pris soin de les dégager des pédales.

Au commandement :

- « Soulagez ! » : soulager le poids de la victime sans la décoller du plan dur.
- « Glissez ! » : glisser la victime vers le haut du plan dur tout en la réaxant, si nécessaire et si possible.
- « Halte! » : arrêter l'action. Ce commandement est donné par le sapeur-pompier à la tête lorsque la victime est en position adéquate ou par n'importe quel autre sapeur-pompier pour reprendre une position plus adaptée.

5

Extraire la victime du véhicule.

6

• Contrôler la motricité et la sensibilité de l'extrémité de chaque membre.

Victime sur le côté

1

 La technique est similaire à celle décrite ci-dessus. Toutefois, il convient d'engager le plan dur sans immobilisateur de tête et de soutenir le poids de la tête de la victime, en positionnant un « coussin » dès lors qu'elle est sur le plan dur.

Après l'extraction, l'immobilisation générale peut-être envisagée dès que la victime est placée dans une position adaptée à son état.

Cas particulier

Dans le cas d'une victime en arrêt cardiaque, un dégagement d'urgence doit être effectué dans la mesure du possible pour réaliser les gestes de secours adaptés. Si la victime ne peut être immédiatement dégagée, les techniques de réanimation sont réalisées en les adaptant à sa position.